

La Poste déploie les tablettes numériques tactiles dans ses agences

mercredi 22 octobre 2014, par [lpe](#)

La Poste poursuit le déploiement de l'accès au numérique aux bénéfices de ses clients dans ses agences postales communales (AP). Elle déploie depuis mi-mai 216 tablettes numériques tactiles supplémentaires permettant un accès gratuit à son offre de services en ligne (labanquepostale.fr, lapostemobile.fr, laposte.fr, colissimo.fr, Suivi courrier colis...) ainsi qu'à d'autres sites de services publics tels que servicepublic.fr, la CAF.fr, l'Assurance maladie, Pôle Emploi, Légifrance. Les clients peuvent également se connecter sur des services locaux comme le site de leur mairie, le cadastre ou l'office du tourisme

Après le lancement annoncé en novembre 2013 de 54 tablettes dont 1 dans le département des Deux-Sèvres à Vasles, La Poste équipe dorénavant les agences postales d'Ardin, Saint-Pompain, Villiers-en-Plaine, Saint Aubin du Cloud, Saint Rémy, Saint Gelais, Couture d'Argenson et La Peyratte. L'agence postale du Tallud sera elle équipée au mois de décembre.

En Charente-Maritime, après une première expérimentation à Marsilly, La Poste équipe dorénavant les agences postales de Le Thou, Saint Césaire, Les Gonds, Saint Rogatien, Lussant, Saint Clément Les Baleines, Meursac, Semussac, Trizay et Mornac-sur-Seudre.

D'ici fin 2014, 1000 agences postales bénéficieront de cette nouvelle offre de service.

Aujourd'hui, 24,1% des foyers français n'ont pas accès à Internet dont 26,5% en communes rurales. Le déploiement de tablettes numériques a pour objectif d'offrir un accès plus large aux outils numériques et services dématérialisés et de développer la culture numérique auprès d'une partie de la population non encore connectée.

A partir de la tablette les clients pourront par exemple : suivre l'acheminement d'un colis ou d'un courrier à partir du numéro de suivi, consulter leurs comptes, effectuer un virement, simuler en ligne leurs prêts à la consommation, commander en ligne RIB et chèquiers, prendre rendez-vous avec un conseiller, souscrire à une offre La Poste Mobile, modifier leur forfait, gérer leur suivi de consommation, factures... créer des timbres personnalisées pour une naissance, un mariage,... Localiser le bureau de poste le plus proche, accéder à leur messagerie @laposte.net, ou encore faire une demande en ligne d'aide au logement, RSA, s'informer sur les aides de la caisse d'allocations familiales, s'inscrire à pôle emploi et gérer leur dossier de recherche d'emploi, accéder aux actualités de leur commune, s'informer sur les transports...

Les agences postales sont équipées d'un mobilier adapté afin de permettre aux clients d'accéder très simplement aux services en ligne. Les agents communaux des agences postales, préalablement formés, peuvent accompagner les clients dans l'utilisation des tablettes.

Cette initiative illustre le projet stratégique du Groupe La Poste qui a placé la transformation numérique comme un développement stratégique majeur.